COMMUNE DE

La Londe les Maures

PLAN LOCAL D'URBANISME

MISE EN COMPATIBILITE PLU

AVEC LA DUP DES TRAVAUX ET ACQUISITIONS NECESSAIRES AU PROGRAMME D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DE LUTTE CONTRE LES CRUES ET LKES INONDATIONS DU PANSARD ET DU MARAVENNE

5 - PLANCHE GLOBALE

PLU approuvé le	16/06/2013
Modification n°1 approuvée le	07/04/2015
Modification n°2 approuvée le	27/11/2015
Révision allégée n°1 approuvée le	22/02/2019
Modification n°3 approuvée le	17/10/2019
Modification n°4 approuvée le	30/11/2020
Modification simplifiée n°1 approuvée le	06/06/2022
Mise en compatibilité PLU n°1 approuvée le	19/07/2022

CITADIA

- AU Zonage du PLU
- Espace Boisé Classé à conserver ou à créer
- Espace vert protégé
- Emplacement Réservé
- Périmètre de maîtrise de l'urbanisation autour de la STEP
- Secteur au titre de l'article L.123-1-5-II-4 du Code de l'Urbanisme
- Périmètre de mixité sociale au titre de l'article L.123-1-5-II-4 du Code de l'Urbanisme
- Zones inondables du PPRi
- Zones soumises au risque d'incendie de forêt au PPRIF
- Emprises contructibles et niveaux maximum des constructions

Éléments à protéger au titre de l'article L.123-1-5-III-2 du Code de l'Urbanisme

- Espaces publics urbains
- Patrimoine bâti agricole
- Patrimoine bâti urbain
- Patrimoine paysager agricole et naturel
- Patrimoine paysager urbain

Éléments graphiques liés au projet urbain

- Ga, Gb, Gc Ilots de construction du projet urbain Châteauvert
- I1, I2, I3 Ilots de renouvellement urbain
- Localisation indicative des bassins de rétention
- Principe de corridor
- Espace non aedificandi

Espace proche du rivage (SCoT TPM - à titre informatif)

N
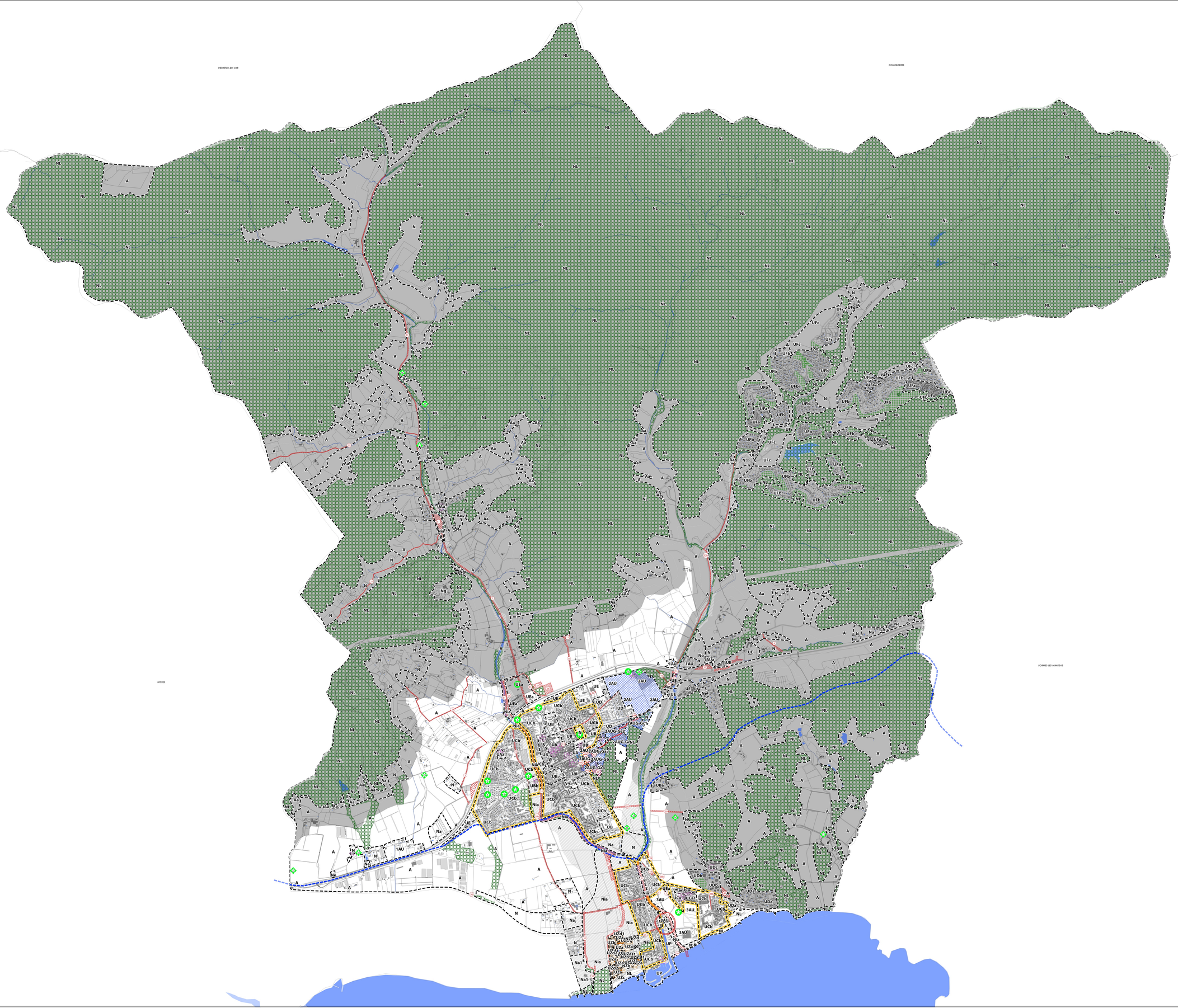
Échelle : 1 / 13 000 ème